

ASPECT EXTÉRIEUR DES CONSTRUCTIONS

Les avis du CAUE



Etat existant

Type de demande d'autorisation

Permis de construire

Nature du projet

Construction d'une maison en bois

Objet de la demande d'avis

Aspect extérieur (architecture contemporaine, toit terrasse)

Avis

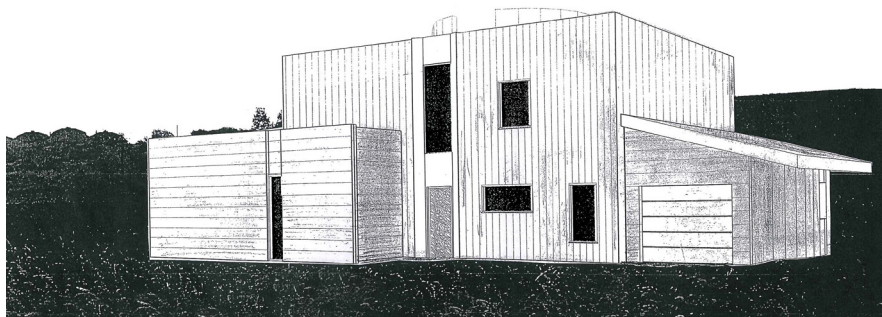
Favorable

Projet de construction d'une maison bioclimatique

Le site se trouve en périphérie du cœur de village, le long de la route départementale qui le traverse. Le bâti environnant est diversifié, datant d'époques différentes.

Le projet, d'avril 2008, consiste à réaliser une maison bioclimatique d'architecture contemporaine, à ossature bois, avec un bardage extérieur traité, laissé dans sa teinte naturelle et des toitures végétalisées.

Contexte réglementaire : Plan Local d'Urbanisme



Projet (croquis extrait du dossier de permis de construire)

Avis du CAUE : L'environnement bâti et paysager du site de projet ne présente pas d'intérêt ou de caractère particulier à préserver. L'enveloppe de la maison en bois de teinte naturelle favorisera son insertion dans le paysage d'arrière plan visible depuis la route. En conséquence, la maison projetée ne sera pas de nature à porter atteinte aux lieux avoisinants, au titre de l'article R.111-21 du Code de l'Urbanisme.

RÉALISATION : RÉGIS JANOVEC - AVRIL 2008